

| | |
|--|--|
| Axe n°2 | Qualité de vie |
| Objectif | 2.2. Les élus se saisissent de la question foncière et de ses enjeux |
| Action 4 – Animer 4 sessions de sensibilisation foncière auprès des élus du Pays Cœur d'Hérault | |
| Contexte et problématique | |
| <p>Les États Généraux de l'Agriculture et de l'Alimentation Durables (EGAAD) portés par le Conseil de Développement du Pays Cœur d'Hérault et l'UMR Innovation de l'INRAE, ont fait apparaître de nombreux constats sur le territoire en matière d'agriculture et d'alimentation. Ce grand temps de concertation a été mené en 2019 avec l'ensemble des acteurs du territoire (associations, agriculteurs, entreprises, structures d'accompagnement agricole, élus etc...) et a notamment fait ressortir que l'offre en produits locaux sur le territoire est insuffisante par rapport à la demande. Il a également mis en avant une difficulté d'accès au foncier, liée notamment à la forte pression foncière et aux phénomènes de spéculation qui agissent sur la plaine viticole du Pays Cœur d'Hérault. Des leviers ont été identifiés pour répondre à ce constat : la sensibilisation des élus aux enjeux de la préservation du foncier agricole et les accompagner dans la maîtrise des outils fonciers en est un.</p> <p>Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par le Pays Cœur d'Hérault a émergé en 2021 suite aux EGAAD et porte un axe intitulé « accès au foncier et au bâti agricole pour la diversification ». Il vise à la préservation du paysage, de la biodiversité ainsi qu'au maintien de la vocation agricole des terres en Pays Cœur d'Hérault. Il vise également à l'installation de nouveaux agriculteurs sur des terres communales ou privées avec des projets diversifiés pour tendre vers une meilleure autonomie alimentaire sur le territoire (diversification des produits alimentaires disponibles sur le territoire).</p> <p>C'est pour répondre à cet objectif qu'en 2022 le PAT porté par le Pays Cœur d'Hérault a initié un premier forum foncier à destination des élus qui a réuni plus d'une cinquantaine de participants. Il a été organisé en partenariat avec l'association Terre de Liens. Ce premier forum a permis de partager les enjeux, de faire connaître les acteurs qui œuvrent sur la thématique foncière, de (re)découvrir les outils pour mettre en œuvre des projets agricoles au sein des collectivités du territoire. Il a fait ressortir un besoin d'accompagnement sur la localisation des exploitations à transmettre, du bâti à réhabiliter et des friches agricoles. Certaines communes ont confirmé leur intérêt à travailler sur la préservation du foncier agricole. Une suite à ce forum a été demandée sous forme d'ateliers foncier sur des thématiques précises (bâti agricole, urbanisme, foncier agricole et environnement etc...). C'est l'animation de ces ateliers de sensibilisation / formation complémentaires qui font l'objet de l'action 4.</p> <p>Courant 2024, la chargée de mission foncier agricole du Pays Cœur d'Hérault va revenir vers l'ensemble des élus du territoire avec un questionnaire pour connaître leurs besoins pour donner suite à ce forum et cibler les thématiques à aborder dans les ateliers. Un guide du foncier agricole à destination des élus sera également produit pour servir d'appui lors de ces ateliers.</p> | |
| Description de l'action | |
| Périmètre choisi | Une commune de chaque Communautés de Communes + une commune centrale sur le territoire |
| 4 ateliers seront proposés sur 2025 – 2026 sur un format 18h-20h pour correspondre aux disponibilités des élus. | |

- Les thématiques abordées pourront cibler l'installation et la transmission, les règles d'urbanisme dans le foncier agricole, un focus sur le bâti agricole, sur les règles environnementales etc...
- Le prestataire interviendra dans la co-conception des ateliers avec la chargée de mission foncier agricole du Pays Cœur d'Hérault, la communication, les outils de sensibilisation mobilisés.
- Le prestataire permettra d'agrandir le réseau des intervenants possibles, en mobilisant par exemple des bénévoles ou des agriculteurs pertinents sur les thématiques abordées par atelier.
- La chargée de mission foncier agricole du Pays Cœur d'Hérault se chargera du suivi de l'animation post atelier avec les élus motivés à en savoir davantage ou à engager un dialogue sur leur stratégie de préservation du foncier agricole.

Un 4 pages sur chaque thématique sera attendu à destination des élus.

Mise en œuvre

| | |
|--|--|
| Calendrier | <p>Courant 2024 : mobilisation des élus, prise en compte des besoins, définitions des thématiques des ateliers, définition des communes où se tiendront les ateliers</p> <p>2025 : 3 ateliers répartis dans l'année</p> <p>2026 : 1 atelier + suivi avec les communes souhaitant approfondir leur stratégie de préservation du foncier agricole</p> |
| Animation interne ? | Oui (60%) |
| Prestation mobilisée ? | Oui (40%) |
| Autres acteurs concernés / Partenaires | Terre de Liens, Safer Occitanie, Civam Bio 34, CEN Occitanie, Chambre d'Agriculture 34, Terracoopa, Terres Vivantes, INRAE, Communautés de Communes (service agriculture, environnement, urbanisme...), Conseil de Développement |
| Etudes et diagnostics préalables | Guide de sensibilisation sur le foncier agricole à destination des élus, questionnaires à destination des élus pour cibler les thématiques, ciblage des communes où auront lieu les ateliers. |
| Coût prévisionnel (HT) | Devis en cours |
| Indicateurs | 4 pages réalisés Ateliers réalisés Nombre de participants Nombre de communes représentées |
| Compétences requises pour la prestation | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Compétences techniques sur le foncier agricole, l'acquisition foncière - Compétences sur l'installation et la transmission agricole - Compétences transverses selon le type de cultures, les pratiques, l'urbanisme, l'environnement | |